

## Quatre règles à observer

— 1 —

**Respectez les zones de tranquillité et les sites de protection de la faune**

— 2 —

**En forêt, restez sur les sentiers et suivez les itinéraires recommandés**

— 3 —

**Évitez les lisières et les surfaces non enneigées**

— 4 —

**Tenez votre chien en laisse, en particulier en forêt**

— Avant votre prochaine randonnée, renseignez-vous sur les zones de tranquillité et sites de protection de la faune: —

**[www.respecter-cest-protéger.ch/carte](http://www.respecter-cest-protéger.ch/carte)**



Autres informations sur la pratique respectueuse des sports de neige:

**[www.respecter-cest-protéger.ch](http://www.respecter-cest-protéger.ch) & [www.respecter-wildlife.ch](http://www.respecter-wildlife.ch)**

«Respecter, c'est protéger» est une campagne soutenue par de nombreux acteurs des secteurs du sport, du commerce, du tourisme, de la protection de la nature et de la chasse pour la protection de la faune. Elle est soutenue par les membres de l'association «Nature & Loisirs» et par l'OFEV.

